

Province de Québec

*Municipalité régionale de
comté de La Haute-Yamaska*

**MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON**

AVIS PUBLIC

Veillez prendre avis qu'à la séance régulière qui sera tenue le 12 février 2018 à 19h30 dans la salle du conseil située au 130 rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton que le conseil statuera sur une :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT D'URBANISME

Nom du propriétaire :	Rolland Brodeur
Numéro de cadastre :	3 556 357
Adresse civique :	328-330, rue Principale
Nature et effets de la demande	Pourcentage d'occupation au sol des bâtiments principaux de 20,11 %, alors que la norme prévue au règlement de zonage est fixée à 20 %.

Toute personne intéressée pourra lors de cette séance être entendue par le conseil municipal relativement à cette demande.

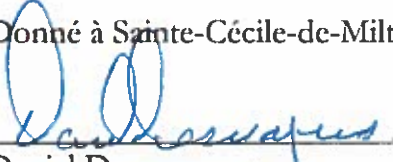
DONNÉ À SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON, LE 25 JANVIER 2018.


Daniel Desnoyers
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Daniel Desnoyers, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que j'ai affiché et publié le présent avis public le 25 janvier 2018 au bureau municipal situé au 136, rue Principale, à l'Église de Sainte-Cécile-de-Milton située au 345, rue Principale et à la Caisse Desjardins de la Haute-Yamaska située au 112, rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, le 25^e jour de janvier 2018.


Daniel Desnoyers
Directeur général et secrétaire-trésorier